



PLAN D'ACTION Politique familiale

2013 – 2014 – 2015



Plan d'action - Politique familiale

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| Comité de travail | II |
| Message de la mairesse | III |
| Introduction | 1 |
| Domaines d'intervention | 2 |
| Communication | 2 |
| Culture, sport, plein air et loisir | 4 |
| Solidarité sociale et communautaire | 6 |
| Participation citoyenne | 8 |
| Immigration | 10 |
| Sécurité | 11 |
| Habitation | 13 |
| Espace urbain | 15 |
| Transport | 16 |



COMITÉ DE TRAVAIL

Personnes élues et personnes représentant l'administration municipale

| | |
|----------------------------|--|
| Madame Janet Jones | Conseillère municipale du secteur Christ-Roi |
| Monsieur Réjean Lamontagne | Conseiller municipal du secteur Saint-Rédempteur |
| Monsieur Robert Maranda | Conseiller municipal du secteur Bienville et membre du comité exécutif |
| Monsieur François Bilodeau | Direction de la vie communautaire |
| Monsieur André Lemire | Direction de la vie communautaire |

Recherche et rédaction

Marie-Hélène Chabot

Secrétariat

Carole Boulanger

Supervision de la publication et révision linguistique

Direction des communications

Conception graphique et infographie

eFRUCTOSE communications graphiques

Impression

Productions d'Oz 2000 inc.

Famille Québec

Le plan d'action famille a bénéficié du soutien financier du ministère de la Famille du Québec. Une version électronique de ce document est disponible sur le site Internet de la Ville de Lévis au www.ville.levis.qc.ca.



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Au cours des derniers mois, la Ville de Lévis a procédé à la révision de sa politique familiale afin de mieux répondre aux besoins des Lévisiennes et Lévisiens. Cette mise à jour confirme l'importance de mettre en place les conditions propices à leur épanouissement et démontre par le fait même la valeur sociale fondamentale que représente la famille à Lévis.

Ce plan d'action repose sur une collaboration étroite avec les partenaires du milieu. Il propose des actions en faveur de la famille dans les domaines de l'habitation, du loisir et de la culture, de la sécurité publique, de l'aménagement du territoire et de la vie communautaire.

C'est avec fierté que la Ville de Lévis, ville de coopération, rend public son plan d'action familial, précieuse référence dans la prise de décision à caractère sociocommunautaire.

La mairesse de Lévis,

Danielle Roy Marinelli

INTRODUCTION

La Ville de Lévis, désireuse de contribuer au mieux-être des familles de son territoire, a mis à jour sa politique familiale. La politique fournit un cadre de référence municipal ayant pour but de favoriser la coopération et le développement du « penser et agir famille ».

La politique familiale lévisienne a été revue afin de l'adapter aux nouvelles réalités des familles. Elle s'inscrit dans les préoccupations du *Plan de gouvernance de la Ville de Lévis*¹ et s'arrime aux autres planifications et politiques. À travers ses champs de compétence, la Ville de Lévis souhaite créer des environnements favorables aux familles, aux jeunes comme aux personnes âgées, en leur fournissant des services municipaux adaptés à leur réalité et à leurs besoins respectifs.

Ce plan d'action constitue l'aboutissement d'un processus de consultation et de réflexion intégrant à la fois les familles, bien sûr, mais également différentes personnes reconnues pour leur expertise en matière de questions familiales. C'est d'ailleurs grâce à un véritable partenariat avec tous ces acteurs que la Ville parviendra à des résultats durables et efficaces.

¹ En 2009, le conseil de la Ville a adopté le *Plan de gouvernance de la Ville de Lévis*. Ce plan vise à doter Lévis d'une planification à long terme, où se trouvent précisés la mission, la vision, les valeurs organisationnelles, les orientations et les objectifs de développement de la Ville.

DOMAINES D'INTERVENTION

COMMUNICATION

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis :

- Être une Ville à l'écoute de ses citoyens et de ses citoyennes.
- Maintenir et parfaire les moyens de communication avec les citoyens et les citoyennes.
- Mettre en place des mécanismes d'information et de consultation permettant des échanges constants afin de mieux communiquer les décisions de la Ville et de bien saisir les préoccupations de la population.

Un accès efficace à l'information est devenu une condition qui facilite l'utilisation des services et des ressources ainsi que la fréquentation des installations collectives d'une ville.

À cet effet, il est important pour les familles lévisiennes de trouver rapidement les réponses à leurs questions concernant les services municipaux et ceux offerts par les organismes communautaires du milieu. Tout en accordant une place de choix aux nouvelles technologies comme source d'information, les familles aiment également recevoir certaines brochures et sont sensibles à l'approche humaine du service à la clientèle de la Ville.

Consciente de ces réalités, la Ville souhaite donc maintenir et parfaire ses moyens de communication avec la population. Pour ce faire, tout en suivant le courant virtuel, elle tient aussi à conserver certains moyens plus traditionnels afin de s'assurer d'une plus grande accessibilité à l'information.

Objectif général

- Assurer aux familles l'accès à l'information sur les activités, les services et les ressources qui leur sont destinés.

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|--|--|---|---|-----------|-------------------------|------|------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Rédiger des chroniques dans le journal municipal <i>Lévis'informe</i> afin de répondre à une préoccupation ponctuelle et pour une période déterminée. | Direction des communications | Service sociocommunautaire Organismes communautaires Familles | Améliorer les connaissances des familles sur des sujets d'actualité. | oui | | | |
| Développer une rubrique spécifique pour les familles sur le site Internet de la Ville. | Direction des communications | Direction de la vie communautaire | Améliorer la recherche pour les familles sur le site web de la Ville. | oui | | | |
| Maintenir la publication d'un cahier municipal dans un hebdomadaire pour diffuser les avis légaux et des informations d'intérêt à la population. | Direction des communications | | Maintenir de façon continue les informations concernant la vie municipale. | oui | Action continue | | |
| Maintenir la publication du <i>Programme loisirs</i> , éditions « été » et « automne-hiver ». | Direction de la vie communautaire | Direction des communications | Maintenir l'intérêt des familles aux activités de loisir. | | Action continue | | |
| Conclure une entente entre la Ville et le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (Service 211) dans le but de se doter d'une stratégie commune de communication Ville, Service 211 et organismes afin de faire connaître l'ensemble des services offerts par les organismes communautaires. | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire Direction des communications | Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (Service 211) | Permettre aux familles d'avoir accès rapidement à des informations et à des services socio-communautaires en lien avec leurs besoins. | oui | | | |

Lien MADA : le oui indique qu'il y a un lien entre l'action famille et l'action inscrite dans le document Plan d'action favorisant un vieillissement actif du programme du gouvernement du Québec Municipalité amie des aînés.

CULTURE, SPORT, PLEIN AIR ET LOISIR

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : équipements et services d'une communauté active.

Connaître et anticiper les besoins et les attentes des citoyens et des citoyennes afin de mettre en place, de maintenir et d'adapter les équipements et les services favorisant le maintien d'une communauté dynamique et en constante évolution.

De plus en plus, l'accès aux activités culturelles, de sport, de plein air et de loisir est considéré comme une composante essentielle de la qualité du milieu de vie des familles. Des activités facilement accessibles favorisent également les occasions d'intégration sociale.

D'ailleurs, avoir la possibilité de participer à des activités de loisir variées, libres et organisées est au cœur des besoins des familles lévisiennes. Elles trouvent important de pouvoir pratiquer des activités de sport et de plein air en famille et d'assister à des spectacles, des festivals et des fêtes de quartier. Les familles lévisiennes tiennent également au programme *Camp de jour* pendant la saison estivale et aux nombreuses activités offertes pendant les congés scolaires.

La Ville entend donc maintenir le caractère prioritaire de son intervention dans ces domaines. Elle souhaite poursuivre ses actions visant à connaître les besoins des familles afin de proposer des services et des équipements favorisant le maintien d'une communauté dynamique et en constante évolution.

Objectifs généraux

- Offrir des services et des activités, libres et organisées, en fonction de la réalité des familles et en concordance avec leurs besoins.
- Favoriser l'accessibilité et la participation des familles aux activités et aux services.

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|--|---|--|---|-----------|-------------------------|------|-----------------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Maintenir l'offre de service et continuer de soutenir des organismes partenaires de la culture, du sport et plein air et du loisir. | Direction de la vie communautaire | | Favoriser la prise en charge par le milieu de l'offre de service en loisir. | oui | | | Action continue |
| Faire la promotion du programme <i>Plaisirs d'hiver</i> et de la Journée nationale du sport et de l'activité physique en y intégrant un volet intergénérationnel. | Direction de la vie communautaire Service des sports et du plein air | | Valoriser l'activité physique et favoriser la participation. | oui | | | Action continue |
| Revoir l'offre des activités du camp de jour en fonction de la disponibilité de la main-d'œuvre et des budgets d'opération. | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | | Offrir aux familles un service de camp de jour en lien avec leurs besoins. | | | | |
| Évaluer avec les organismes jeunesse partenaires la mise en place de programmes axés sur les besoins et les attentes des adolescents. | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | Organismes jeunesse | Offrir aux adolescents des services en lien avec leurs besoins. | | | | |
| Évaluer avec les organismes de la petite enfance partenaires la mise en place de programmes axés sur les besoins et les attentes de cette clientèle et de leurs parents. | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | Maisons de la famille Ressources-Naissances | Offrir aux parents de jeunes enfants des services en lien avec leurs besoins. | | | | |
| Créer, dans la révision de la politique de tarification, des conditions adaptées aux familles. | Direction de la vie communautaire | | Permettre une plus grande participation des familles aux activités de loisir. | oui | | | |
| Prendre en considération les modes de vie des familles lors du développement de nouveaux équipements et/ou de nouvelles activités. | Direction de la vie communautaire | Direction de l'urbanisme et des arrondissements Direction des infrastructures | Offrir aux familles des équipements de loisir en lien avec leurs besoins. | oui | | | Action continue |

SOLIDARITÉ SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : partenariat.

Développer un partenariat et une coopération avec les institutions et les organismes du milieu afin de favoriser une synergie d'actions concertées aptes à répondre aux besoins des Lévisiens et des Lévisiennes.

Actuellement, le milieu communautaire est un partenaire indispensable dans le développement de la communauté lévisienne et il est engagé dans des actions pour améliorer la qualité de vie des familles.

Qu'elles soient directement touchées ou non par leurs services, les familles lévisiennes reconnaissent l'importance de l'aide provenant des organismes communautaires de leur milieu et elles souhaitent même être davantage informées sur les différents services offerts. Plusieurs organismes sont également sensibles à la réalité de certaines familles ayant des besoins particuliers, notamment liés au mieux-être de leurs enfants.

La Ville souhaite donc consolider son partenariat avec les institutions et les organismes communautaires du milieu afin de favoriser une synergie d'actions concertées aptes à répondre aux besoins de ses familles.

Objectif général

- Contribuer au développement des organismes communautaires de notre milieu.

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|--|--|--|--|-----------|-------------------------|------|------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Faire connaître le service de soutien aux proches aidants par les moyens de communication de la Ville. | Service d'entraide de Breakeyville | Direction des communications Service socio-communautaire | Rendre ce service plus accessible. | oui | Action continue | | |
| Faire des modifications au programme de soutien financier des organismes partenaires en lien avec le service sociocommunautaire dans la révision de la politique de soutien aux organismes. | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | | Faire en sorte que les subventions de la Ville aux organismes correspondent aux besoins de la population lévisienne. | | | | |
| Mettre en place un plan de gestion des places disponibles dans l'offre des activités de loisir de la Ville et des organismes pour les familles avec des besoins particuliers. | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | | Permettre une participation des familles démunies. | | | | |
| Favoriser la mise en place de mécanismes de référence de la clientèle famille entre la Coopérative de services Rive-Sud, le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, les services d'entraide, l'Office municipal d'habitation de Lévis et le Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins. | Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | Maximiser l'offre de service. | | | | |

PARTICIPATION CITOYENNE

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : appartenance à la grande ville, vie de quartier et implication citoyenne.

S'assurer d'une participation et d'une implication des citoyens et des citoyennes dans la vie sociale et communautaire de leur quartier et de la ville.

L'engagement d'une famille dans son milieu influence son niveau d'intégration sociale et son sentiment d'appartenance à sa communauté. Actuellement, malgré tous les bienfaits qui y sont associés, les processus démocratiques suscitent moins d'intérêt et l'engagement bénévole montre des signes d'essoufflement.

Les familles lévisiennes désirent tout de même avoir la possibilité de s'impliquer tant sur les plans municipal ou scolaire que dans les organismes, que ce soit en donnant leur opinion ou de leur temps.

La Ville désire donc encourager la participation de ses familles au développement de la vie communautaire.

Objectifs généraux

- Favoriser la participation des familles dans les processus de consultation.
- Favoriser la promotion, la valorisation et le soutien de l'engagement bénévole.

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|---|--|---|--|-----------|-------------------------|------|------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Revoir notre façon de faire afin de permettre une plus grande participation citoyenne. | Direction de la vie communautaire | | Mettre en place une structure de consultation répondant aux besoins des organismes et de la population lévisienne. | | | | |
| Maintenir une activité de reconnaissance des bénévoles de la Ville de Lévis. | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière Direction des communications | Encourager et reconnaître l'action bénévole à Lévis. | oui | Action continue | | |
| Faire la promotion du service d'accueil et d'orientation du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière auprès des familles (web, journaux, activités, etc.). | Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | Offrir aux familles des moyens de communication efficaces pour avoir accès aux services. | oui | | | |

IMMIGRATION

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : appartenance à la grande ville, vie de quartier et implication citoyenne.

S'assurer d'une participation et d'une implication des citoyens et des citoyennes à la vie sociale et communautaire de leur quartier et de la ville.

L'adaptation des familles nouvellement arrivées, provenant de l'extérieur du pays ou non, à leur société d'accueil est un processus long, complexe et exigeant, d'où la nécessité d'être sensible à leur situation et de les aider à s'intégrer progressivement dans leur nouvelle communauté.

Les familles immigrantes nouvellement arrivées à Lévis ont donc besoin de soutien et de services. Certaines familles ont aussi démontré leur intérêt pour des occasions de rencontres et des projets intégrant des familles de communautés culturelles et linguistiques diversifiées.

La Ville de Lévis, dans la perspective d'accueil et d'intégration des familles immigrantes, désire donc faciliter l'adaptation de ces familles dans leur nouveau milieu de vie lévisien.

Objectif général

- Faciliter l'accueil et l'intégration des nouvelles familles.

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|--|---|---|--|-----------|-------------------------|------|------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Maintenir le soutien à l'organisme partenaire en immigration. | Direction du développement Direction de la vie communautaire | | Permettre une permanence au seul organisme en immigration sur le territoire de la ville. | | Action continue | | |
| Faire connaître les services de la Ville aux familles immigrantes par les moyens de communication de la Ville. | Direction des communications | Direction du développement Direction de la vie communautaire | Permettre une intégration harmonieuse avec la communauté lévisienne. | | Action continue | | |
| Évaluer les besoins et les attentes des familles immigrantes avec l'organisme partenaire en immigration. | Direction du développement Direction de la vie communautaire | | Permettre et favoriser une intégration avec la communauté lévisienne. | | | | |

SÉCURITÉ

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : ville sécuritaire.

Assurer des services de sécurité publique, de protection contre les sinistres et de prévention garantissant un niveau adéquat de ces services. Améliorer les réseaux de transport afin de permettre des déplacements sécuritaires des personnes et des biens.

La sécurité objective, qui s'appuie essentiellement sur la présence ou l'absence de danger réel, est intimement liée au sentiment de sécurité qui en découle. Un environnement sécuritaire et perçu de cette façon est donc au cœur de la qualité de vie des familles et de l'autonomie de leurs membres.

Plusieurs familles lévisiennes apprécient la quiétude de leur ville, tout en reconfirmant ce besoin essentiel de sécurité, encore plus important dans les endroits fréquentés par leurs enfants.

Dans l'optique du développement d'une ville à dimension humaine, la Ville maintiendra donc des efforts constants pour offrir un cadre de vie où les jeunes et les moins jeunes sont en sécurité, et ce, autant à leur domicile que dans leurs déplacements et dans les lieux publics, de jour comme de soir. De plus, la Ville croit à l'efficacité des approches novatrices en matière de promotion de la sécurité, aux rapprochements entre les corps policiers et la population et à des actions de prévention visant le développement d'un sentiment de sécurité en s'appropriant son milieu de vie.

Objectif général

- Maintenir un milieu de vie sécuritaire pour les familles lévisiennes afin qu'elles puissent se développer et s'épanouir selon leurs choix.

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|---|--|--|--|-----------|-------------------------|------|------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Maintenir le service de police à vélo. | Direction du service de police | | Assurer une présence policière sur les pistes cyclables. | oui | Action continue | | |
| Maintenir le service de patrouilleurs sur les pistes cyclables. | Direction du service de police Direction de la vie communautaire | | Assurer une surveillance et une protection des cyclistes. | | | | |
| Maintenir les mesures de prévention de la criminalité (police communautaire qui collabore avec les familles, ligne Info-Crime, etc.). | Direction du service de police | | S'assurer de maintenir une protection des familles dans leur quartier. | | | | |
| Mettre en place un plan d'information en prévention incendie adapté à la clientèle famille afin de susciter de meilleurs comportements en sécurité incendie dans les résidences familiales. | Direction du service de la sécurité incendie | | Prévenir la perte de vie dans un incendie. | | | | |
| Promouvoir et maintenir le Programme d'assistance individuelle aux retraités (PAIR). | Direction du service de police Direction du service de la sécurité incendie Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière Services d'entraide | Donner aux personnes en perte d'autonomie ou avec une limitation en lien avec la maladie ou le vieillissement un moyen de communication efficace dans une situation d'urgence. | | Action continue | | |

HABITATION

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : occupation responsable du territoire.

Consolider les milieux urbanisés et densifier le territoire.

Il est connu qu'un logis bien situé et répondant aux besoins de ses occupants peut faciliter la vie quotidienne et la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

Pour les familles lévisiennes, le besoin de se loger fait partie des incontournables et englobe autant de réalités qu'il y a de familles. En effet, certaines d'entre elles recherchent une adéquation entre leurs besoins et leur situation financière, d'autres veulent avoir accès à leur première propriété et d'autres encore, vivre dans un milieu propice au développement d'un sentiment d'appartenance.

En étant au fait de ces réalités, la Ville oriente ses actions en consolidant son développement en habitation par la densification, en s'inscrivant dans des programmes de rénovation résidentielle et en favorisant une occupation responsable du territoire.

Objectif général

- Encourager le développement et le maintien de différents types d'habitations susceptibles de répondre aux besoins diversifiés des familles

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|--|---|---|--|-----------|-------------------------|------|------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Maintenir les programmes actuels d'aide au logement : AccèsLogis Québec, volets 1 et 2; Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA); Programme d'adaptation de domicile (PAD). | Direction de l'urbanisme et des arrondissements | Office municipal d'habitation de Lévis | Favoriser l'accès aux différents programmes en logement. | oui | Action continue | | |
| Consolider le nombre de logements abordables pour les familles. | Office municipal d'habitation de Lévis | Direction de l'urbanisme et des arrondissements | Diminuer les listes d'attente pour du logement social. | | | | |
| Promouvoir le modèle d'une coopérative de solidarité pour le logement social. | Office municipal d'habitation de Lévis | Direction de l'urbanisme et des arrondissements | Diversifier l'offre en logement. | | | | |
| Sensibiliser les promoteurs immobiliers à l'importance d'intégrer le développement du logement accessible dans leurs projets. | Direction de l'urbanisme et des arrondissements Direction du développement | Office municipal d'habitation de Lévis Groupe de ressources techniques habitation Lévy Organismes de la concertation logement | Permettre une diversité dans l'offre en logement et favoriser la mixité sociale des quartiers. | | | | |

ESPACE URBAIN

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : occupation responsable du territoire.

Consolider les milieux urbanisés et densifier le territoire.
S'assurer du maintien et de l'amélioration des espaces urbanisés.

La ville est souvent le milieu dans lequel les familles évoluent sur le plan social, du travail et du loisir. Un milieu de vie pensé en fonction des familles peut faire la différence dans l'organisation de la vie quotidienne. En effet, des petits commerces, des équipements de loisir et un accès au transport en commun à proximité d'un quartier sont autant d'éléments qui permettent de faire gagner du temps aux familles.

Les besoins exprimés par les familles lévisiennes sont variés, mais se rejoignent tous en ce sens qu'elles veulent des espaces urbains, intérieurs et extérieurs, adaptés à leurs besoins et en assez grand nombre, pour se divertir en famille. Les familles valorisent également les grands espaces verts pour demeurer actives en toute saison. Le développement du réseau cyclable est souligné et sa consolidation est encouragée.

La Ville a à cœur de développer ses espaces urbains tout en protégeant et en mettant en valeur notre environnement, un héritage pour les générations futures. Les orientations de la présente politique vont d'ailleurs dans cette direction.

Objectif général

- Favoriser le développement urbain et la protection de l'environnement en lien avec le concept du « penser et agir famille ».

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|--|--|--|---|-----------|-------------------------|------|-----------------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Bonifier le programme de mise aux normes pour l'aménagement des bâtiments municipaux afin de permettre un accès universel. | Direction des infrastructures Service des biens immobiliers | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | Rendre les bâtiments accessibles à l'ensemble de la population. | oui | | | Action continue |
| Tenir compte des besoins des familles dans la conception et l'aménagement des parcs et des espaces verts. | Direction de la vie communautaire | | S'assurer que l'ensemble des équipements de la Ville correspond aux besoins des familles. | | | | |
| Aménager le mobilier urbain en fonction des familles (fontaines, toilettes, bancs et autres équipements publics). | Direction de l'urbanisme et des arrondissements Direction des infrastructures | | | | | | |
| Consolider le réseau des pistes cyclables. | | | | | | | |

TRANSPORT

Plan de gouvernance de la Ville de Lévis : modes de transport alternatifs à l'automobile.

Investir dans le transport en commun, le transport adapté ainsi que dans les voies cyclables et piétonnières afin d'offrir aux Lévisiens et Lévisiennes des modes de transport alternatifs durables à l'automobile et d'améliorer la desserte locale et métropolitaine.

L'efficacité d'un réseau de transport peut influencer le temps consacré aux déplacements par les membres de la famille. En effet, il est « un atout important pour les familles puisqu'il permet la mobilité et l'indépendance de chacun de ses membres et contribue à maintenir ces liens familiaux et sociaux, propices à une bonne intégration sociale² ».

Le transport est lui aussi un thème important pour les familles lévisiennes. Parmi les besoins, on note la volonté de faciliter les déplacements par le transport en commun entre les villes de Lévis et de Québec ainsi que sur l'axe est-ouest de la ville. De plus, les familles ont souligné les avantages des navettes spéciales lors des festivals et des grands événements.

La Ville de Lévis a consenti des sommes importantes pour le maintien et l'amélioration du transport en commun et l'aménagement de voies cyclables et piétonnières afin d'offrir à la population des modes de transport alternatifs à l'automobile. Ces mesures contribuent à la diminution des gaz à effet de serre, à la valorisation de l'exercice physique et à la diminution des coûts des infrastructures routières.

Objectif général

- Faciliter les déplacements des familles.

| Actions | Organismes | | Résultats attendus | Lien MADA | Périodes de réalisation | | |
|--|---|--|--|-----------|---|------|------|
| | Responsables | Collaborateurs | | | 2013 | 2014 | 2015 |
| Rendre l'accompagnement transport bénévole plus accessible pour les rendez-vous médicaux et en faire davantage la promotion. | Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière | Direction de la vie communautaire Service socio-communautaire | Permettre aux personnes sans ressources d'avoir accès aux services de santé. | oui | | | |
| Poursuivre les travaux du comité sur le transport en lien avec l'accompagnement transport bénévole pour des rendez-vous sociaux. | | | Services d'entraide | | Permettre aux personnes sans ressources d'avoir accès aux différents services pour maintenir une vie sociale. | | |

² MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (QUÉBEC), 2003. La municipalité : un lieu de qualité pour les familles – Document d'appui au soutien technique offert aux municipalités désireuses de se doter d'une politique familiale ou de mettre à jour une politique familiale existante, p. 15.



